

*Proposition présentée par les députés :
MM. Patrick Dimier, Christian Flury, Sandro
Pistis, Daniel Sormanni, François Baertschi*

Date de dépôt : 11 août 2020

Proposition de résolution

pour que la Suisse demande des comptes à la Chine à propos de la propagation de la COVID-19 (*Résolution du Grand Conseil genevois à l'Assemblée fédérale exerçant le droit d'initiative cantonale*)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
vu l'article 160, alinéa 1, de la Constitution fédérale, du 18 avril 1999 ;
vu l'article 115 de la loi fédérale sur l'Assemblée fédérale, du 13 décembre 2002 ;
vu l'article 156 de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, du 13 décembre 1985,

considérant

- que la crise, tant sanitaire que financière, conséquente à la pandémie de la COVID-19 (coronavirus) touche sévèrement notre pays ;
- que de nombreux secteurs de l'économie seront durablement impactés par cette pandémie ;
- qu'il convient d'appuyer le Conseil fédéral et plus particulièrement le chef du Département fédéral des affaires étrangères qui demande lui aussi que la Chine rende des comptes ;
- que l'alibi de relations commerciales importantes avec ce pays, aussi important soit-il, ne saurait justifier l'absence totale de réaction de la Suisse dont la sécurité intérieure est menacée,

demande à l'Assemblée fédérale

- d'intervenir auprès de la République populaire de Chine afin qu'elle soit totalement transparente envers la Suisse quant à la naissance de la COVID-19, sa propagation initiale et les méthodes utilisées pour la combattre ;
- d'intervenir auprès de la République populaire de Chine afin qu'il soit permis à des équipes scientifiques suisses, et internationales, d'investiguer sur territoire chinois aux côtés de scientifiques chinois afin de tout mettre en œuvre pour permettre une meilleure maîtrise de ces pandémies à répétition.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La COVID-19 (SRAS-COV2) apparue en Chine dès novembre dernier, a été volontairement sous-estimée par ce pays alors même qu'il n'était pas pensable, pour des scientifiques de haut vol, comme ceux que ce pays produit, que l'extrême dangerosité de ce virus leur échappe.

Le monde scientifique international, dont des personnalités de renommée mondiale à l'exemple du professeur Gilbert Montagnier, prix Nobel de médecine pour la découverte du HIV, plus récemment la professeure Alexandra Henrion-Claude, généticienne, ex-CERN, et nombre d'autres scientifiques renommés de par le monde ont alerté la communauté internationale de leurs doutes sur l'innocence des autorités chinoises. Certains d'entre eux allant même jusqu'à évoquer une manipulation humaine de ce virus – qu'elle soit volontaire ou accidentelle.

Nombreux parmi ces scientifiques, qui ne font pas de la politique mais de la recherche, souhaiteraient pouvoir dialoguer avec leurs homologues chinois.

Le point d'alerte maximale arrive lorsqu'on se souvient que les scientifiques chinois sont « venus en aide » auprès des médecins italiens, notamment en leur recommandant de ne pas faire d'autopsies au début de la pandémie. Ce qui a manifestement retardé d'autant la pertinence des traitements proposés. Une telle attitude ne peut qu'être suspecte d'un point de vue purement médical.

Sur le plan suisse, le conseiller fédéral Ignazio Cassis s'est lui-même préoccupé de cette question et demande « des comptes » à la Chine dans ce contexte. C'est dire que l'on est loin de théories fumeuses et qu'il appartient, dans notre système, que les Etats qui composent la Suisse appuient l'Exécutif fédéral dans ses actions internationales, la politique étrangère étant du seul ressort de l'Etat fédéral.

Sur la base de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette proposition de résolution.